

THEME I. L'EUROPE BOULEVERSEE PAR LA REVOLUTION FRANCAISE (1789-1815)

Question obligatoire (A) et sujets d'étude (B)	Notions	Mise en œuvre
A – L'Europe bouleversée par la Révolution française (1789-1815)	Révolution. Souveraineté nationale. Égalité devant la loi. Nation. République. Empire.	Ce chapitre vise à montrer l'importance de la rupture révolutionnaire en France comme en Europe. On peut mettre en avant : – l'émergence d'une nation de citoyens égaux en droit (Déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen, ...); – la chute de la monarchie et une première expérience républicaine dans un contexte de guerre; – la domination européenne de Napoléon Bonaparte qui conserve et diffuse certains principes de la Révolution; – le congrès de Vienne qui entend restaurer l'ordre monarchique et asseoir la paix en Europe.
B – Un sujet d'étude au choix : – 10 août 1792 : la chute de la monarchie et le basculement vers une république révolutionnaire – Les puissances européennes contre Napoléon : la bataille de Waterloo		À partir de l'étude d'une journée révolutionnaire, on comprend la rupture des révolutionnaires avec l'Europe monarchique ainsi que le début d'une première expérience républicaine française marquée par les affrontements extérieurs et intérieurs. À partir de l'étude de la bataille de Waterloo et de ses protagonistes, les élèves appréhendent les motivations et l'ampleur de la coalition européenne monarchique qui empêche le retour de Napoléon.

L'armature des nouveaux programmes d'histoire et de géographie de la série technologique n'est pas profondément modifiée par rapport aux programmes précédents. Chaque thème, qui est souvent une version adaptée de celui travaillé en voie générale, est de nouveau construit en deux parties : une question obligatoire (dont la mise en œuvre est guidée par des notions) et un sujet d'étude au choix. Il reste tout à fait possible de commencer par ce dernier, de finir avec ou de le filer au fur et à mesure de la question obligatoire.

Dans un temps extrêmement limité (pour ce thème par exemple : 5 à 7 heures, évaluations comprises), il convient d'aller à l'essentiel et de faire des choix assumés.

Nous souhaitons proposer ici une démarche de mise en œuvre d'un thème. Nous souhaitons la rendre transposable, autant que faire se peut, à tous les thèmes de l'année.

B.O. spécial n°1 du 22 janvier 2019.

Dans tous les cas, il s'agit d'articuler la parole du professeur (transmission de connaissances, écoute active) et des moments de mise en activité des élèves autour de sources et de documents variés permettant de travailler des capacités et des méthodes.

Dans cette perspective, notre démarche, pour la question obligatoire, cherche à lier la mise en œuvre (chaque tiret pouvant servir de base de fil directeur à l'élaboration d'une séance d'une heure) et les notions. Chaque heure de cours commence ainsi par une activité basée essentiellement sur un document permettant de travailler une capacité et d'aborder en partie les connaissances et les notions attendues. Le sujet d'étude doit quant à lui préparer, conforter, approfondir voire synthétiser la question obligatoire. Son choix doit donc répondre à un double objectif : s'intégrer à la problématique choisie par le professeur et motiver les élèves sur des thèmes abstraits voire conceptuels.

Problématique pour le professeur. Comment, dans une Europe dominée par les monarchies, la France, avec la Révolution française, pose-t-elle les bases d'une conception nouvelle de la nation ?

Programmation du thème.

Question obligatoire (4 heures)	Plan reprenant celui de la mise en œuvre du B.O.	Notions
H1	Introduction. I. Une révolution qui marque une rupture politique en France. 1.1. L'émergence d'une nation de citoyens égaux.	Révolution Nation / Souveraineté nationale / Egalité devant la loi
H2	1.2. La chute de la monarchie et une première expérience républicaine dans un contexte de guerre.	République
H3	II. De la France à l'Europe, une révolution qui se propage. 2.1. La domination européenne de Napoléon Bonaparte qui conserve et diffuse certains principes de la Révolution.	Empire
H4	2.2. Le congrès de Vienne qui entend restaurer l'ordre monarchique et asseoir la paix en Europe. Conclusion.	
Sujet d'étude (1 heure)	Mise en œuvre	
H5	10 août 1792 : la chute de la monarchie et le basculement vers une république révolutionnaire.	

Question obligatoire. L'EUROPE BOULEVERSEE PAR LA REVOLUTION FRANCAISE (1789-1815).

Introduction.

* Document d'accroche. « *Chant de guerre pour l'armée du Rhin* » dit « *La Marseillaise* », chant patriotique de 1792. (analyse en cours dialogué du champ lexical des paroles de Rouget de Lisle)

[Ce qu'il faut mettre en évidence]

Une révolution est un changement brusque dans l'organisation politique et sociale d'un pays, qui peut s'accompagner de violence(s). C'est le cas de la Révolution française qui va avoir une influence sans précédent en Europe.

→ Comment la Révolution française remet-elle en cause l'ordre politique et social de son pays puis de l'Europe ?

I. La rupture révolutionnaire en France.

1.1. L'émergence d'une nation de citoyens égaux en droits.

* Activité 1. Quels sont les symboles, dans la *Déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen*, qui montrent que les révolutionnaires de 1789 sont attachés à des idées nouvelles ?

→ Capacité travaillée. Savoir lire, comprendre et apprécier un document iconographique.

Autre document pouvant servir de support à la parole du professeur et à la mise en perspective de l'activité.

- Tableau *Le Serment du Jeu de Paume* de Jacques-Louis David + prestation de serment de Jean-Sylvain Bailly.

[Ce qu'il faut mettre en évidence]

En 1789, les Français mettent fin à la monarchie absolue et à la société d'Ancien Régime en considérant que l'ensemble des citoyens, c'est-à-dire la nation, est la seule source de l'autorité politique. On parle alors de souveraineté nationale. Elle se fonde sur des principes proclamés dans la DDHC comme le respect des libertés fondamentales ou l'égalité devant la loi. Cela signifie qu'aucun individu ne peut bénéficier de privilèges.

1.2. La chute de la monarchie et une première expérience républicaine dans un contexte de guerre.

* Activité 2. Comment la Révolution française définit-elle la République ?

→ Capacité travaillée. Utiliser une approche historique pour mener une analyse ou construire une argumentation.

Autres documents pouvant servir de support à la parole du professeur et à la mise en perspective de l'activité.

- Billet signé de la main de Louis XVI ordonnant le retour des Gardes suisses dans leurs casernes.

- Carte de la « République en danger » en 1793 (menaces extérieures et intérieures).

+ réactivation du sujet d'étude s'il a été traité en premier.

[Ce qu'il faut mettre en évidence]

Dans un premier temps, la monarchie absolue est remplacée par une monarchie constitutionnelle qui fait de Louis XVI, un roi qui tient son pouvoir de la nation. Mais ce lien de confiance est d'autant plus fragile qu'en 1792 les révolutionnaires déclarent la guerre à l'Autriche. Une contre-offensive est alors organisée par les monarchies européennes. Les défaites françaises se succèdent et contribuent à la fin de la monarchie. Elle est alors remplacée par un régime politique dans lequel le pouvoir n'est pas dans les mains d'un monarque mais de plusieurs personnes : c'est la république.

II. De la France à l'Europe, une révolution qui se propage.

2.1. La domination européenne de Napoléon Bonaparte qui conserve et diffuse certains principes de la Révolution.

* Activité 3. Napoléon a-t-il diffusé les principes de la Révolution française en Europe ?

+ Carte de l'Europe napoléonienne à son apogée (afin que les élèves puissent contextualiser l'exemple de la Westphalie).

→ Capacité travaillée. Mettre en relation des faits, des événements de natures, de périodes et de localisations différentes.

Autres documents pouvant servir de support à la parole du professeur et à la mise en perspective de l'activité.

- Extraits du *Code civil*

- Tableau *Très de Mayo* de Francisco de Goya.

[Ce qu'il faut mettre en évidence]

Arrivé au pouvoir en France en 1799 par un coup d'Etat, Napoléon Bonaparte prolonge les guerres révolutionnaires en réalisant la conquête de nombreux territoires. Il crée ainsi un empire en Europe dont l'un des objectifs est la diffusion d'idées nouvelles dans l'ordre européen comme l'égalité devant la loi par le *Code civil*. Mais très vite le libérateur apparaît comme un oppresseur d'où des soulèvements contre les Français (ex. en Espagne, dans les espaces italien et allemand).

2.2. Le congrès de Vienne qui entend restaurer l'ordre monarchique et asseoir la paix en Europe.

* Activité 4. Comment l'Europe des rois met-elle fin à la Révolution française ?

→ Travail méthodologique sur l'écoute active.

Autres documents pouvant servir de support à la parole du professeur et à la mise en perspective de l'activité.

- Carte de la « nouvelle » Europe en 1815.

- Caricatures (ex. « *Le pâtre indigeste* »).

[Ce qu'il faut mettre en évidence]

En 1815, la carte de l'Europe est redessinée par les puissances victorieuses de Napoléon. La France est ramenée à ses frontières de 1789 perdant les conquêtes de la période révolutionnaire. De plus, les frontières des monarchies européennes sont redessinées sans prendre en compte le principe du respect des nationalités. Ces peuples veulent pourtant être reconnus comme des nations souveraines et indépendantes. Cela démontre que les idées révolutionnaires ont fait leur chemin.

Conclusion.

- Tableau *La Liberté guidant le peuple* d'Eugène Delacroix (pour une évocation de la révolution des « Trois glorieuses » de 1830).

- Lithographie *La République universelle, démocratique et sociale – Le Pacte* (pour une évocation des révolutions de 1848 et du « printemps des peuples »).

[Ce qu'il faut mettre en évidence]

Commencée en 1789, la Révolution française n'est donc pas aboutie en 1815 tant en France qu'en Europe.

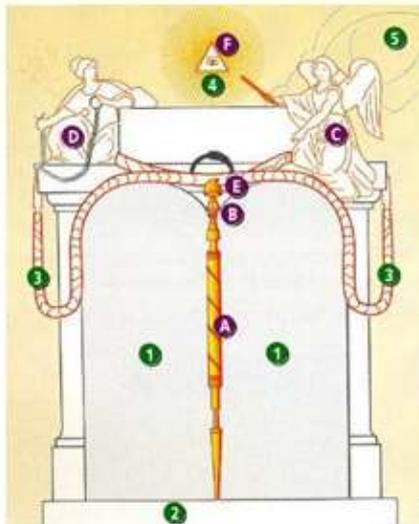
Annexe 1. Activités liées à la question obligatoire.

Activité 1.

- 1/. Identifiez par le bon chiffre ou la bonne lettre les divers éléments qui illustrent ce texte : *guirlande de lauriers, nuages se dissipant, bonnet phrygien, forme des « Tables de la Loi », piédestal, triangle équilatéral, faisceau du lecteur, œil « éclairant », glaive, allégorie féminine tenant un sceptre, allégorie féminine brisant des chaînes.*
- 2/. Puis complétez le tableau ci-dessous pour interpréter les différents symboles identifiés.



J.-J. F. Le BARBIER, peinture sur bois, vers 1789.
Conservée au Musée Carnavalet (Paris)



Croquis explicatif.

Une présentation solennelle pour une nouvelle époque.

- ①
- ②
- ③
- ④
- ⑤

Des principes nouveaux affirmés.

- Ⓐ
- Ⓑ
- Ⓒ
- Ⓓ
- Ⓔ
- Ⓕ

<input type="radio"/>	Sens du symbole représenté	Liberté (signe d'affranchissement des esclaves)
<input type="radio"/>	Caractère « sacré » du texte	Liberté (les Parisiens ont pris le pouvoir au roi)
<input type="radio"/>	Caractère « supérieur » du texte	Egalité entre les citoyens
<input type="radio"/>	Symbole du pouvoir (des empereurs romains)	Pouvoir à l'Assemblée nationale (citoyens élus)
<input type="radio"/>	Inspiration de la philosophie des « Lumières »	Pouvoir de la Loi (au-dessus de n'importe qui)
<input type="radio"/>	De la monarchie absolue à la Révolution	Unité de la nation (l'ensemble des citoyens)

Activité 2.

Document 1. L'acte de naissance de la (première) République en France.

« Décret de l'Assemblée nationale du vingt un septembre 1792. L'an Quatrième de Liberté. »

« La convention nationale décrète à l'unanimité que la royauté est abolie en France. »

Annotation dans la marge :
« En vertu du Décret du 10 août 1792 le 22 7bre 1792, l'an 1er de la république française au nom de la nation. »

Suivent les signatures de :
de Gaspard Monge (1746-1818) et de Georges Danton (1759-1794), membres du Conseil exécutif provisoire.

Suivent les signatures de :
de Jérôme Pétion de Villeneuve (1756-1794), président de la Convention
de Jean-Pierre Brissot de Varville (1754-1793) et de Marc David Alba Lasource (1763-1793), secrétaires de séance

Document 2. De la République française.

« C'est à la Convention d'organiser nos assemblées primaires de façon que la souveraineté de la nation, qui réside en elle, ne soit point paralysée. C'est à nous citoyens, de nous mettre, au plus tôt, en état de gérer nous-mêmes nos affaires [...] Nous savons ce qui nous en a coûté pour nous être exposés sur la foi d'un chef suprême. [...] Citoyens, nous allons vous le répéter : la république est le gouvernement d'un peuple qui fait lui-même ses affaires. Dans ce peu de mots sont contenus vos droits et vos devoirs [...] Qu'est-ce que la République ? [...] C'est le gouvernement de tous, un gouvernement où tout le monde est libre, où chaque citoyen a pour sa patrie la même attention qu'un chef de famille. Qu'est-ce qu'un républicain ? C'est un citoyen qui ne voit que des égaux dans ses semblables, qui ne connaît au-dessus de lui que la loi ».

Périodique *Les Révolutions de Paris*, 22-29 septembre 1792.

- 1/. Trouvez les indices permettant de caractériser une république en 1792.

- a. Soulignez les informations dans les documents.
- b. Rédigez une définition.

Sujet d'étude. 10 AOUT 1792 : LA CHUTE DE LA MONARCHIE ET LE BASCULEMENT VERS LA REPUBLIQUE REVOLUTIONNAIRE.

Capacité travaillée.

Identifier et expliciter les dates et acteurs clefs des grands événements.

Objectifs.

Mise en évidence de la rupture des révolutionnaires avec l'Europe monarchique.

Idée d'affrontements extérieurs et intérieurs.

Documents.

- Extrait de « Assassin's Creed Unity » au sujet du 10 août 1792 (<https://www.youtube.com/watch?v=YZ-lcMPPsFc>)
- Pétition d'une section parisienne adressée à l'Assemblée, le 26 juillet 1792
- Extrait d'une lettre de l'ambassadeur de Gènes le 10 août 1792.
- Document d'appui : frise chronologique (réalisée par F. Sauzeau sur <http://www.hgsempai.fr/atelier/wp-content/uploads/2014/02/93652112.pdf>)

Démarche.

1. Confronter un document de la culture populaire contemporaine à des sources historiques.

	« Assassin's Creed Unity » (jeu vidéo)	Sources historiques (annexe 2 : documents 1 et 2)
Événement		
Acteurs de cet événement		
Facteurs explicatifs de cet événement		

2. En faisant le lien entre ce travail préalable et la frise chronologique, faire rédiger aux élèves un paragraphe qui montre que cette journée du 10 août 1792 en France marque à la fois une rupture avec l'Europe monarchique et un tournant pendant la Révolution. Il s'agit ici de mettre en évidence d'une part la défiance croissante entre le peuple et son roi et d'autre part, le fait que le peuple prend le contrôle de la Révolution.

Pour aller plus loin (en lien avec l'EMC).

On peut procéder à l'analyse critique de l'extrait du jeu vidéo selon une approche historique en s'appuyant sur :

- l'interview de Jean-Clément MARTIN (annexe 2, document 3).
- livre MARTIN Jean-Clément, TURCOT Laurent : *Au cœur de la Révolution : les leçons d'histoire d'un jeu vidéo*, Vendémiaire, 2012.
- livre ETHIER Marc-André, LEFRANCOIS David, AUDIGIER François (sous la direction de) : *Pensée critique, enseignement de l'histoire et de la citoyenneté*, De Boeck Sup, 2018 (cf. le chapitre 8 de Vincent BOUTONNET).

Annexe 2. Documents travaillés dans le sujet d'étude.

Document 1. Pétition d'une section parisienne adressée à l'Assemblée, le 26 juillet 1792.

« La patrie est en danger ! La Constitution est donc en danger ! Notre liberté est donc en danger ! Les jours de vengeance approchent, tout s'ébranle, les tyrans frémissent. Le peuple commande, il doit être obéi.

La nation accuse hautement son premier fonctionnaire public, la journée de Varennes, la proposition de guerre qui n'était que le signal donné aux ennemis de se mettre en force, les coalitions tenues secrètes, le silence sur la Prusse, les émigrations d'officiers, le dénuement de nos troupes, les retraites de nos généraux, le terrible et désastreux veto sur les décrets du salut public. Voilà les crimes dont la nation demande vengeance... Les hommes du 14 juillet sont prêts. La liberté ou la mort. Aux armes, citoyens »

Document 2. La journée du 10 août 1792 vue par Christoforo Spinola (ambassadeur de Gênes en France entre 1772 et 1792).

« Depuis quelques jours se manifestait toujours ici, aussi bien dans les motions de quelques-uns des membres de l'Assemblée nationale que dans les pétitions des fédérés et des sections (1) de la Commune de Paris, le désir du parti dominant que le roi fût déchu du trône [...] pendant que venait répandu le bruit d'une insurrection générale. [...] Dans la nuit de jeudi à vendredi, [...] les bataillons de la Garde nationale et spécialement les bataillons des faubourgs St. Antoine, St. Marceau et St. Denis s'étaient rassemblés en divers points, dans le dessein de se porter au Palais (2) et d'en chasser le roi. Une immense foule du menu peuple les suivit [...] avec des fusils, des piques et des sabres, avec les fédérés marseillais et ceux des autres départements qui se trouvaient là. [...]

Le vendredi matin [...], vers 9h45, le peuple mêlé à d'autres détachements de la Garde nationale et aux fédérés se préparait à entrer par force dans le Palais. Alors toutes les portes furent ouvertes, les canonniers tournèrent leurs pièces contre le Palais et la Garde nationale qui semblait se tenir là pour en défendre l'accès prit subitement le parti du peuple et de l'autre fraction de la Garde. [...] Le nombre de morts oscille entre 2 000 et 5 000. [...] L'Assemblée a déclaré le Roi suspendu de ses fonctions. »

(1) Assemblée de quartier.

(2) Palais des Tuileries.

Document 3. Interview de l'historien Jean-Clément Martin, spécialiste de la Révolution française, qui a conseillé Ubisoft pour son jeu vidéo « Assassin's Creed Unity »

L'uchronie peut se définir comme un genre qui réécrit l'histoire à partir de la modification d'un événement du passé, c'est un temps historique qui n'a pas existé mais qui réinterprète les événements historiques, l'uchronie est souvent liée à des concepts de science-fiction. [...]

- Bonjour Jean-Clément Martin, pouvez-vous revenir sur votre participation en tant que conseiller historique sur le jeu vidéo « Assassin's Creed Unity » ?

- Je ne suis intervenu que pour donner un avis sur le scénario.

- La société UBISOFT a investi près de 200 millions de dollars (pour un gain espéré de 1 milliard de dollars) sur ce jeu vidéo, des chiffres qui donnent le tournis... Sachant cela, ne pensez-vous pas que ce type de jeu vidéo fait plus connaître l'univers de la Révolution Française (avec des reconstitutions architecturales, urbaines incroyables) que tous vos cours, articles, livres universitaires réunis ?

- Oui évidemment, je ne suis pas sûr que cela fasse mieux connaître « l'univers de la Révolution » mais avec des millions de vente, il est hors de question d'ignorer ce jeu. Il faut en tenir compte, comprendre ce que cela apporte et voir les inconvénients.

- Comme le déclarait si bien votre collègue Laurent Turcot, il faut savoir diversifier les supports pédagogiques et didactiques en tant qu'enseignant, d'accord avec ça ?

- Pas sûr du tout, mais on sait qu'on peut raisonner juste sur une figure fausse...

- Avant cette collaboration, vous vous y connaissiez en jeux vidéos ? Étiez-vous un « GAMER » ?

- Je n'ai jamais « joué » et je ne jouerai sûrement pas. Mais je dois dire aussi que je n'ai jamais vécu pendant la Révolution et que j'en parle quand même. [...]

- Sur votre mur Facebook, vous avez écrit ceci : « *Pensée du soir : la science historique entend expliquer tellement le monde par les concepts qu'elle ne voit pas – plus – le flux des émotions et des intuitions / la science-fiction et la fantasy rendent au contraire visible le réseau de concepts qui enserrent le monde et restituent de la fraîcheur aux intuitions qui nous traversent. Deux modes complémentaires.* » Deux modes complémentaires vraiment ? Pouvez-vous développer cette assertion...

L'écriture scientifique de l'histoire possède ses limites, l'expérience du jeu (plus encore que le roman et la série) plonge dans une autre relation avec le passé ; il faut en prendre conscience, voir et discuter les limites (notamment sur le fait que le jeu permet de « revivre » indéfiniment une situation, ce qui n'est certainement pas sans conséquence sur le rapport au réel). De toutes façons, il faut intégrer ces dimensions dans notre approche du monde qui nous entoure.

Extraits des propos recueillis par Dominique Vergnes, <https://branchesculture.com/2015/11/25>